



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Groupe d'experts de la comptabilité nationale****Vingt et unième session**

En ligne, 17, 19, 23 et 25 mai 2022

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau**Ordre du jour provisoire annoté de
la vingt et unième session**

Qui se tiendra en ligne les 17, 19, 23 et 25 mai 2022, et s'ouvrira à 13 heures (heure d'été d'Europe centrale)

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau.
2. Mise à jour du Système de comptabilité nationale 2008 et de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements.
3. Communication, mondialisation et transition numérique : faits nouveaux.
4. Bien-être et durabilité.
5. Économie informelle.
6. Travaux futurs et adoption du rapport.
7. Questions diverses.

II. Annotations**Point 1. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau**

1. La session est organisée comme suite à une décision de la Conférence des statisticiens européens (ECE/CES/2021/16 et ECE/CES/2021/16/Add.1). En raison de la pandémie de COVID-19, elle se tiendra en ligne.

**Point 2. Mise à jour du Système de comptabilité nationale 2008
et de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements**

2. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les participants à la session seront informés des progrès accomplis dans la mise à jour du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) et de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position



extérieure globale (MBP6) depuis la précédente session du Groupe d'experts de la comptabilité nationale, tenue en mai 2021. Ils seront également informés de l'issue des consultations consacrées aux notes d'orientation établies par les diverses équipes spéciales travaillant sur le programme de recherche relatif au SCN et au MBP, de l'avancement des travaux d'élaboration de nouvelles notes d'orientation, ainsi que de la suite donnée aux notes d'orientation approuvées et envoyées aux pays pour observations et, s'il y avait lieu, pour tests et expérimentation. Ils seront mis au courant des possibilités offertes aux pays de participer aux tests et aux travaux d'expérimentation. Le projet de structure de la version mise à jour du SCN leur sera aussi présenté.

Point 3. Communication, mondialisation et transition numérique : faits nouveaux

1. Communication

3. La communication est une dimension très importante de la présentation d'informations statistiques. Il s'agit de veiller à ce que tous les utilisateurs, qui ont des profils très variés, comprennent bien les résultats, prennent toute la mesure de leur utilité sur le plan analytique et puissent parvenir aux bonnes conclusions. Une attention croissante est prêtée à la nécessité d'améliorer la façon dont l'information est communiquée à divers groupes d'utilisateurs. Ainsi, le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale, le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et le Comité des statistiques de la balance des paiements du FMI ont créé une équipe spéciale conjointe de la communication, qu'ils ont chargée de contribuer aux travaux liés à la mise à jour du SCN 2008 et du MBP6. Cette équipe spéciale établit trois notes d'orientation au titre de ses cinq axes de travail, et achèvera en 2022 l'élaboration de ses recommandations. Les participants à la session seront informés de l'avancement des travaux que l'équipe spéciale consacre au Compilers' Hub et des avis recueillis dans le cadre des consultations mondiales sur les notes d'orientation, notamment quant aux questions relatives à la terminologie et à la traduction des notes dans d'autres langues.

4. L'équipe spéciale de la communication présentera les résultats d'une enquête sur l'évaluation du degré d'alignement sur les normes. En disposant d'informations sur la mesure dans laquelle les comptes macroéconomiques d'un pays sont alignés sur les normes comptables, les utilisateurs peuvent savoir à quel point ces comptes sont complets et comparables à ceux d'autres pays. L'équipe spéciale synthétisera les conclusions de la consultation mondiale qu'elle a organisée entre décembre 2021 et février 2022 sur la note d'orientation CM.1, qui concerne l'établissement d'un cadre d'évaluation du degré d'alignement sur les normes de comptabilité économique et les normes statistiques. L'objectif de la consultation était de recueillir les avis de statisticiens sur la méthode proposée par l'équipe spéciale. La majorité des statisticiens interrogés a estimé qu'il fallait effectivement définir un ensemble de cadres permettant d'évaluer le degré d'alignement sur les normes, et a approuvé les cadres proposés tant sur la forme que sur le fond. Une majorité était aussi d'avis que l'établissement des cadres nécessiterait des investissements initiaux, mais que leur tenue à jour n'exigerait probablement pas trop de ressources. En outre, les statisticiens interrogés ont formulé de précieuses suggestions quant aux moyens d'améliorer encore le cadre avant la publication de la version finale de la note d'orientation. L'équipe spéciale présentera également les résultats obtenus par les pays qui ont testé le cadre en répondant au questionnaire d'évaluation.

5. L'Office for National Statistics du Royaume-Uni fera un exposé pour expliquer comment des indicateurs rapides peuvent servir à mieux contextualiser les statistiques officielles. Les indicateurs avancés précurseurs et les indicateurs coïncidents peuvent aider les décideurs et les économistes à obtenir rapidement des informations sur les effets de phénomènes ou de mesures et à mieux comprendre la manière dont l'économie évolue face à diverses difficultés. Dans le cadre de son exposé, l'Office for National Statistics donnera des exemples de situations dans lesquelles l'analyse conjointe d'indicateurs rapides et de résultats d'enquêtes peut faciliter l'interprétation de données chiffrées, par exemple sur les obstacles au commerce que rencontrent les entreprises ou sur leur capacité à acheter des biens au Royaume-Uni. Il expliquera aussi comment les indicateurs rapides et les résultats de

l'enquête BICS (« Business Insights and Conditions Survey »), qui vise à recueillir des informations sur l'activité des entreprises, peuvent être analysés parallèlement de manière cohérente pour mieux comprendre divers phénomènes. Les indicateurs rapides et l'enquête BICS ont un vaste champ d'application, sont flexibles et offrent des renseignements précieux sur des dimensions clés de l'activité économique du Royaume-Uni.

6. Le Bureau of Economic Analysis des États-Unis présentera les stratégies de communication de l'information relative aux comptes nationaux des USA. Les États-Unis utilisent plusieurs stratégies de communication pour établir et diffuser des statistiques macroéconomiques de qualité, à la fois actualisées et pertinentes. Les statisticiens peuvent notamment soumettre leurs choix méthodologiques à l'avis de chercheurs spécialisés à l'occasion de diverses conférences et de réunions de comités consultatifs ou de groupes d'experts. En outre, les principaux indicateurs économiques de niveau national sont publiés conformément aux directives établies par le statisticien en chef des États-Unis, qui relève de l'Office of Management and Budget, de manière à garantir l'intégrité des statistiques. Le Bureau of Economic Analysis publie ses statistiques en suivant des pratiques établies de longue date et actualisées au fil du temps, qui permettent d'assurer une transparence aussi grande que possible quant aux méthodes de compilation.

2. Mondialisation

7. L'équipe spéciale de la mondialisation a réalisé des progrès considérables dans ses travaux, puisque plusieurs de ses notes d'orientation en sont à un stade avancé des processus de consultation et d'approbation par le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale et le Comité des statistiques de la balance des paiements du FMI. À la session, les participants seront informés des faits survenus récemment dans les domaines du traitement des actifs fondés sur le savoir, ou actifs commerciaux, et de la comptabilisation des activités menées au sein des chaînes de valeur mondiales.

8. Statistics Indonesia fera un exposé sur la place qu'occupent les entreprises multinationales dans les comptes sectoriels institutionnels de l'Indonésie. De plus en plus d'entreprises étrangères sont présentes dans les pays en raison de la mondialisation et de la libéralisation croissante du commerce international. L'Indonésie n'échappe pas au phénomène. Avec son climat d'investissement stable et sa large population, elle est sans surprise une destination de choix pour les investisseurs. L'afflux d'investissements étrangers devrait stimuler la croissance économique et accroître le niveau de vie des citoyens. Il importe de disposer de statistiques précises sur les entreprises multinationales. Statistics Indonesia présentera donc un projet d'intégration des activités des entreprises multinationales dans les comptes sectoriels institutionnels.

9. Dans le cadre de la mise à jour du SCN, la question s'est posée de savoir si les actifs commerciaux devaient être comptabilisés au titre de la formation de capital. Les débats consacrés à cette question ont donné lieu à l'élaboration de la note d'orientation G.9 de l'équipe spéciale conjointe de la mondialisation. Le Central Statistics Office de l'Irlande présentera l'avis d'un comptable sur la faisabilité de l'intégration des actifs commerciaux dans la comptabilité économique. Il sera fait référence à la comptabilisation des immobilisations incorporelles et aux normes comptables applicables, notamment à la norme comptable internationale n° 38. En définitive, l'enjeu est de savoir si les comptables des entreprises peuvent disposer facilement de données sur les actifs commerciaux lorsqu'ils sont appelés à fournir des informations à ce sujet dans le cadre d'un questionnaire émis par un organisme national de statistique ou une banque centrale.

10. Les participants à la session seront mis au courant de l'avancement des projets que mène l'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique du Mexique en vue d'élargir les tableaux des ressources et des emplois et de permettre la mesure des échanges en valeur ajoutée et des activités menées au sein des chaînes de valeur mondiales. L'organisation américaine The Conference Board fera une présentation sur la mesure des immobilisations incorporelles aux États-Unis en mettant l'accent sur les actifs commerciaux.

3. Transition numérique

11. En vue de la mise à jour du SCN 2008, l'équipe spéciale de la transition numérique mène des travaux de recherche sur des thèmes tels que l'évaluation des biens et services gratuits, la comptabilisation des actifs cryptographiques, le recensement et la comptabilisation des activités des plateformes d'intermédiation numériques, l'informatique en nuage et l'intelligence artificielle.

12. Les données contribuent de manière cruciale aux activités productives dans presque tous les secteurs de l'économie. Pourtant, dans le SCN 2008, elles ne sont pas expressément reconnues comme un actif à part entière. Seuls certains éléments des investissements dans les données sont comptabilisés lorsqu'on estime la valeur d'une base de données ou sont implicitement comptabilisés comme une survaleur lorsqu'une unité économique entière est vendue ou quand une opération porte explicitement sur une base de données. Étant donné que les statistiques macroéconomiques ne sont véritablement utiles que si le SCN est adapté au fur et à mesure de l'évolution de l'économie et des besoins des décideurs, il est de plus en plus urgent de reconnaître explicitement les données comme un actif. L'équipe spéciale conjointe de la mondialisation a établi une note d'orientation dans laquelle elle donne une vue d'ensemble des solutions envisageables pour enregistrer les données dans les comptes nationaux en formulant à chaque fois une recommandation. Elle aborde aussi certaines considérations pratiques liées à ses recommandations, dont la plupart devront faire l'objet d'une phase de test et d'expérimentation avant de pouvoir être intégrées dans la version révisée du SCN.

13. Le Royaume-Uni a mis au point une nouvelle enquête sur l'économie numérique (« Digital Economy Survey »), qui permet de mesurer selon une approche novatrice l'activité économique du pays dans les secteurs du commerce électronique et des technologies de l'information et de la communication. Depuis plus de 10 ans, l'Office for National Statistics recueille des données sur l'économie numérique au Royaume-Uni, notamment dans le cadre de son enquête sur le commerce électronique (« E-Commerce Survey »), qui vise à mesurer les taux d'adoption et d'utilisation des technologies de l'information et de la communication et des solutions de vente en ligne. L'enquête sur le commerce électronique a été mise en pause en décembre 2020 le temps d'une refonte. L'Office for National Statistics a revu son approche et défini des questions de base en se concertant avec les principales parties prenantes pour repérer les lacunes dans les données et réfléchir à la façon dont l'enquête pouvait les combler. Désormais, il collectera davantage d'informations géographiques, recueillera des données sur les achats de biens et de services en ligne, alors qu'il ne collectait auparavant que des informations sur les ventes, et cherchera à connaître non plus le pourcentage du chiffre d'affaires que représentent les ventes en ligne, mais la valeur de ces ventes. Il a saisi l'occasion de ces changements pour donner un nouveau nom à l'enquête, qui s'appellera la « Digital Economy Survey ».

14. Les participants à la session assisteront aussi à une présentation sur l'élaboration de tableaux des ressources et des emplois numériques aux Pays-Bas.

Point 4. Bien-être et durabilité

15. L'une des principales critiques faites au SCN est que la croissance du produit intérieur brut (PIB) ne donne aucune information sur la durabilité des activités économiques ni sur le bien-être de la population. Il n'est plus possible de répondre à cette critique en avançant simplement que le PIB est un indicateur de l'activité économique et ne devrait donc pas servir à mesurer le bien-être. Il convient de réfléchir à la manière dont le SCN peut être utile aux travaux de recherche, à l'analyse des politiques et à la prise de décisions dans les domaines du bien-être et de la durabilité. La question du bien-être et de la durabilité est l'une des priorités du programme de recherche relatif au SCN et une équipe spéciale s'y consacre exclusivement. Cette équipe spéciale, qui réunit des experts nationaux et des représentants d'organisations internationales, est en train d'établir des notes d'orientation pour éclairer la mise à jour du SCN 2008. Elle s'intéresse notamment aux domaines suivants : activités domestiques non rémunérées ; comptabilité économique et environnementale ; répartition des revenus, de la consommation, de l'épargne et de la richesse des ménages ; éducation et

capital humain ; santé et situation sociale ; définition d'un cadre plus large. Les participants à la session seront informés de l'avancement des travaux de l'équipe spéciale du bien-être et de la durabilité, et, pour chacun des domaines couverts, des nouveaux concepts et éléments qu'il est proposé d'intégrer dans le SCN.

16. Le Bureau of Economic Analysis des États-Unis présentera un ensemble de statistiques supplémentaires, le « Health Care Satellite Account » (compte satellite pour les soins de santé), qu'il a créé pour mieux mesurer l'évolution des dépenses de santé et du coût des traitements. Ces statistiques offrent aux décideurs, aux chercheurs et au public une nouvelle manière de comprendre la dimension économique des soins de santé. Dans ce compte satellite, les dépenses de santé sont ventilées par maladie traitée (le cancer ou le diabète, par exemple) plutôt que par type de biens et de services achetés (consultations médicales, médicaments, etc.). Parallèlement, le Bureau continue d'établir des estimations classiques sur les biens et services de santé dans le cadre de la compilation de statistiques de base telles que le PIB.

17. L'organisme Statistique Canada présentera une avancée dans la mesure et l'évaluation de l'activité économique rendue possible par une étude visant à actualiser les estimations de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada pour les années 2015 à 2019. Les concepts, les sources et les méthodes utilisés dans cette étude suivent les lignes directrices et les propositions internationales pour l'estimation de la valeur économique du travail ménager non rémunéré. Ils sont également harmonisés avec les approches de mesure utilisées dans le SCN 2008. En fournissant des estimations à jour de la valeur économique du travail ménager non rémunéré, cette étude apporte une précieuse contribution au débat sur le rendement économique inclusif et les inégalités dans la valeur économique attribuée à certaines personnes, à certains emplois et à certaines activités dans la société. Les autres organismes nationaux de statistique peuvent s'en inspirer pour améliorer la mesure et l'évaluation de l'activité économique dans le cadre du SCN selon des indicateurs du rendement économique inclusif et du bien-être socioéconomique général de la population.

18. Plusieurs questions de comptabilité environnementale et économique devront être abordées au moment de la révision du SCN en 2025. Statistique Canada fera un bref point sur la révision du SCN et sur l'établissement des notes d'orientation relatives à la comptabilité environnementale et économique, qui portent notamment sur la propriété économique et la perte de ressources naturelles, la comptabilisation des ressources biologiques, l'enregistrement des permis d'émission et la comptabilisation des sources d'énergie renouvelables.

19. La Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres organisations établissent des estimations internationales de la richesse globale, qui ne se limitent pas, contrairement au SCN, au capital produit et aux avoirs extérieurs nets, mais englobent un nombre croissant d'actifs naturels, calculés selon des méthodes novatrices, ainsi que le capital humain. Ces estimations constituent un progrès sensible dans la mesure de la richesse et sont un important outil complémentaire pour l'analyse des politiques selon des critères de durabilité. La Banque mondiale et Midsummer Analytics présenteront brièvement les innovations récemment apportées au programme « The Changing Wealth of Nations » (l'évolution de la richesse des nations) de la Banque mondiale et examineront la mesure dans laquelle les éléments qu'il est proposé d'intégrer dans le SCN permettront de mesurer plus globalement la richesse.

20. L'organisation MetricsForTheFuture.com réfléchit à la possibilité d'établir un cadre comptable élargi et plus efficace, qui prend en compte le bien-être et la durabilité, et s'intéresse à cet égard à deux stratégies. La première stratégie consiste pour les économistes à travailler « de l'intérieur vers l'extérieur » en ajoutant des comptes satellites aux comptes de base du SCN. Des valeurs telles que les « externalités » et la « richesse globale » sont alors estimées en appliquant les théories néoclassiques de l'économie du bien-être, qui sont bien établies. Cette stratégie est pragmatique, progressive et fondée sur des théories solides, et c'est la raison pour laquelle l'équipe spéciale du bien-être et de la durabilité, créée par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, l'emploie dans sa note d'orientation sur l'établissement d'un cadre comptable élargi, qui prend en compte le bien-être et la durabilité. La seconde stratégie, qui ne repose pas sur une approche progressive, est également envisageable. Que se passerait-il si la théorie économique n'était

pas aussi centrale ? Que pourrait-on apprendre en travaillant « de l'extérieur vers l'intérieur » ? Comment le cadre élargi prend-il en compte l'économie du bien-être et des notions du domaine des sciences naturelles telles que les « limites planétaires » ? Le cadre élargi favorise-t-il la compréhension mutuelle entre économistes et non-économistes ? Dans sa présentation, l'organisation MetricsForTheFuture.com défendra l'idée que les deux stratégies peuvent être conjuguées pour créer un programme de travail meilleur et plus efficace.

Point 5. Économie informelle

21. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les participants à la session seront informés des avancées récemment obtenues dans les méthodes de comptabilisation des activités du secteur informel dans le contexte de la mise à jour du SCN 2008 et du MBP6. Les pays auront l'occasion de formuler des observations sur la note d'orientation et le cadre établis par l'équipe spéciale de l'économie informelle. Une attention particulière sera prêtée aux efforts que font les pays pour que la comptabilité nationale et la balance des paiements assurent une couverture exhaustive, ainsi qu'aux questions relatives à la comptabilisation des activités du secteur informel. L'idée sera que les pays échangent des données d'expérience en la matière, partagent des enseignements tirés de l'expérience et donnent leur avis sur l'orientation future des travaux.

22. Le groupe de travail de l'OIT sur la révision des normes statistiques relatives à l'informalité a élaboré un document dans lequel il présente de façon succincte le cadre statistique sur l'informalité qu'il propose de créer. Ce groupe de travail a été mis sur pied comme suite à la décision prise à la vingtième Conférence internationale des statisticiens du travail, en 2018, de réviser les normes statistiques relatives à l'informalité. Ses objectifs sont de remédier aux déficiences connues des normes actuelles, de les aligner sur les normes statistiques les plus récentes, de parvenir à une couverture mondiale et de renforcer l'harmonisation. Les nouvelles normes seront présentées à la vingt et unième session de la Conférence internationale des statisticiens du travail en 2023. Le groupe de travail exposera dans les grandes lignes la structure proposée du nouveau cadre, qui repose sur le concept d'activités productives informelles, ainsi que sur les notions générales d'économie informelle et d'économie de marché informelle. Il décrira les nouvelles notions susceptibles d'être introduites dans ce cadre, comme celles d'activités productives partiellement informelles et de travail informel, et expliquera les principaux changements qu'il propose d'apporter aux notions existantes pour en améliorer la définition et renforcer l'harmonisation. Le nouveau cadre et les changements susceptibles d'être proposés visent à créer un ensemble plus complet de normes, qui permettront d'accroître la diversité des statistiques sur le travail informel et l'économie informelle.

23. L'Institut national de statistique de l'Italie présentera la procédure qu'il a récemment mise au point pour mesurer plus précisément l'ampleur de la sous-déclaration de la valeur ajoutée et de la fraude à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au niveau microéconomique. En 2019, la sous-déclaration de la valeur ajoutée représentait en Italie un manque à gagner de 79,5 milliards d'euros, tandis que le montant de la fraude à la TVA s'élevait à environ 6 milliards d'euros, selon les estimations initiales. Ces chiffres représentent une part importante de la valeur de l'économie informelle du pays (approximativement 40 %). La nouvelle procédure a un objectif double : combler les lacunes de l'ancienne procédure quant à la mesure de l'ampleur de la sous-déclaration et fournir une estimation ponctuelle de la fraude à la TVA au niveau microéconomique. Elle repose sur l'utilisation d'une fonction d'efficacité du récepteur, ou « fonction ROC » (de l'anglais « receiver operating characteristics »), et d'un vaste ensemble de statistiques économiques et structurelles sur la totalité des entreprises italiennes (environ 4,4 millions d'unités). Elle consiste à appliquer la fonction ROC pour définir un seuil permettant de déterminer si une entreprise est en situation de sous-déclaration ou non sur la base de la valeur d'un indicateur composite, qui englobe les principales caractéristiques économiques et structurelles d'entreprises homogènes. Le même seuil est ensuite utilisé pour ajuster la valeur ajoutée des entreprises en situation de sous-déclaration. Cette méthode permet aussi d'obtenir une estimation du montant de la fraude à la TVA à l'échelle d'une entreprise.

24. Statistics Indonesia présentera la méthode employée pour mener en 2009 une enquête multimodale sur le secteur informel indonésien avec l'assistance technique de la Banque asiatique de développement, et exposera les résultats de cette enquête. L'enquête s'est déroulée en deux phases. La première a consisté à élargir l'enquête « Sakernas » sur la main-d'œuvre nationale en ajoutant des questions permettant de recenser les entreprises familiales non constituées en sociétés dont au moins une partie de la production était commercialisée, les entreprises informelles et les travailleurs informels, et de recueillir des informations sur les allocations reçues et les conditions de travail des personnes concernées. La seconde phase a consisté à recueillir des données sur le secteur informel auprès de 142 unités primaires d'échantillonnage de la province de Yogyakarta et de 123 unités de la province de Banten. La base d'échantillonnage était la liste des entreprises non constituées en sociétés qui avaient été recensées au cours de la première phase. Au total, la deuxième phase de l'enquête a porté sur 1 830 de ces entreprises pour les deux provinces pilotes. Cette méthode économique de collecte de données s'est révélée être une solution viable pour produire des statistiques sur l'emploi informel et le secteur informel dans les deux provinces en question. Statistics Indonesia décrira aussi la direction qu'a prise l'enquête une fois l'exercice pilote achevé.

25. La mesure de l'économie informelle est l'un des domaines prioritaires des travaux de mise à jour du SCN 2008 et du MBP6. C'est pourquoi l'équipe spéciale de l'économie informelle a élaboré une note d'orientation sur la création d'un cadre statistique pour la mesure de l'économie informelle, dans laquelle elle propose des éléments à inclure dans les versions révisées du SCN et du MBP6. Les recommandations statistiques actuelles englobent certains aspects de l'informalité, mais il n'existe pas de cadre global qui permette de mesurer statistiquement l'ampleur de l'économie informelle et de comprendre l'interaction entre les différentes composantes de l'informalité. Le cadre proposé par l'équipe spéciale a pour but de combler cette lacune et d'améliorer la compréhension de l'informalité d'un point de vue statistique. Il est axé sur les unités économiques et sur leurs rapports avec les activités productives informelles et l'économie informelle. La note d'orientation vise à : 1) présenter des recommandations en vue de l'élaboration d'un cadre statistique cohérent pour la mesure du travail informel et de l'économie informelle ; 2) recenser les questions que soulève la mesure statistique de l'économie informelle et qu'il faudra aborder dans le cadre de la mise à jour du SCN 2008 et du MBP6.

26. En septembre 2021, l'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique du Mexique, le FMI et la CEE ont procédé à un examen approfondi des questions relatives à la mesure de l'économie informelle et non observée à la demande du Bureau de la Conférence des statisticiens européens. Ils ont souligné la nécessité de convenir, dans le contexte de la mise à jour du SCN 2008 et du MBP6, d'un cadre statistique pour la mesure de l'économie informelle. L'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique du Mexique présentera les résultats de l'examen approfondi et donnera son avis sur le nouveau cadre proposé par l'équipe spéciale de l'économie informelle, qui est inspiré des pratiques en vigueur au Mexique.

Point 6. Travaux futurs et adoption du rapport

27. Les propositions relatives aux travaux futurs du Groupe d'experts seront présentées et examinées au titre de ce point de l'ordre du jour. Le rapport contenant les principales décisions adoptées à la session sera soumis aux participants pour adoption.

Point 7. Questions diverses

28. Les participants qui souhaitent proposer des questions à examiner au titre de ce point de l'ordre du jour sont priés d'en informer le secrétariat dès que possible.